

Société des lettres, sciences et arts
« La Haute-Auvergne »
Fondée en 1898 – Reconnue d'utilité publique

Revue de la Haute-Auvergne
Fondée en 1899

BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU D'ABONNEMENT
TARIF ANNÉE CIVILE 2016

(à imprimer et adresser ou déposer, accompagné du chèque, au 12 rue Arsène-Vermeuzouze, 15 000 Aurillac)

M., Mme, M^{lle}

Adresse

Téléphone

Courriel

adhère à la Société « La Haute-Auvergne » et/ou s'abonne à la *Revue de la Haute-Auvergne* pour l'année civile en optant pour la formule et le tarif suivants (**cocher la case correspondante**) :

(chèque à l'ordre de la **Société « La Haute-Auvergne »** à adresser ou déposer au 12 rue Arsène-Vermeuzouze, 15 000 Aurillac)

Un premier abonnement donne droit à l'une de nos publications offerte

TARIFS

COTISATION SEULE

- Membre actif..... 12 €
- Membre bienfaiteur..... 25 € et plus

ABONNEMENT SEUL

- France..... 38 €
- Etranger..... 56 €
- Etudiant (avec justificatif) 24 €

COTISATION + ABONNEMENT

- France..... 50 € ou plus
- Etranger..... 68 € ou plus
- Etudiant (avec justificatif) 36 €

ATTENTION ! Tout abonnement non dénoncé par courrier est considéré comme tacitement reconduit, et son montant dû, pour l'année qui suit.

Un reçu fiscal sera délivré à ceux d'entre vous qui versent une cotisation de soutien d'au moins 25 € (crédit d'impôt égal à 66% de la cotisation).

Date :

Signature :